



Co.P.R.A.184

Collectif pour la Protection des Riverains
de l'Autoroute A184 (devenue A104)



www.copra184.org

AUTOROUTE « A104 » ou « A104 bis » DANS NOS VILLES : POSITION DES CANDIDATS AUX MUNICIPALES 2020.

*Ce questionnaire peut vous paraître binaire, en démocratie, mais un projet d'une telle importance devra,
Pour trouver sa solution, passer par des prises de décision tranchées.*

Nom, Prénom du candidat Tête de liste	Elisabeth Dousset Lucas Libérati Andrésy-Solidarité - Ecologie	Ville	Andrésy
--	--	--------------	---------

1-Connaissez-vous le « [tracé vert A104](#) » choisi par le Ministre Dominique Perben en octobre 2006, à la suite du débat public, dans le cadre du « [Prolongement de la Francilienne](#) » ?

OUI x

NON

2-Êtes-vous pour ou contre le « [Projet A104 de prolongement de la Francilienne, de Méry-sur-Oise à Poissy / Orgeval, en zones urbanisées](#) » ?

POUR

CONTRE x

3-Si vous êtes CONTRE, seriez-vous d'accord pour rejoindre un « Comité des Élus pour des solutions alternatives au projet A104 » et agir en conséquence ?

OUI x

NON

4-Si vous êtes CONTRE ce projet A104, seriez-vous d'accord pour signer une lettre au Président de la République, afin de lui demander « l'abandon du projet A104 ».

OUI x

NON

Nous vous invitons à exposer brièvement les principaux engagements que vous prendriez, en termes d'actions, par rapport à votre position sur ce dossier :

Le projet de prolongement de l'A104, dans notre territoire, en zone urbanisée, a été repoussé dans les années à venir par la Commission des Mobilités 21. Il nous faut maintenant demander son abandon et l'annulation des emprises correspondantes.

Pour lutter contre les pollutions atmosphériques et le réchauffement climatique (conformément aux accords de la COP21), c'est tout l'inverse de ce projet qu'il faut entreprendre. Il nous faut impérativement réduire le trafic routier.

Nous demanderons par un vote en conseil municipal à l'Etat d'abandonner ce projet. Nous soutiendrons les habitants et les associations pour obtenir cet abandon. Nous nous associerons aux maires des communes voisines pour que cette demande ait plus de poids.

Ce combat peut se mener au niveau de nos communes : en développant les circulations douces piétonnes et cyclistes, en développant les transports en commun propres, en organisant des journées sans voitures, ... Notre travail au sein de GPS&O sur ce plan de déplacement est essentiel.

5-Connaissez-vous le tracé « [A104 bis](#) » basé sur le projet du Conseil départemental 78 de « [Liaison de la RD30 à la RD190, via le Pont d'Achères](#) » qui risque de devenir une alternative au projet A104, au gabarit autoroutier :

OUI x

NON

6-Si OUI, êtes-vous pour ou contre cette « A104 bis » ?

POUR

CONTRE x

Nous vous invitons à exposer brièvement les engagements que vous prendriez, en termes d'actions, par rapport à votre position sur ce dossier :

Le projet de liaison RD30/Pont d'Achères/liaison RD190, s'il se réalise, entraînera un accroissement important du trafic routier de transit et notamment des camions dans la Boucle de Chanteloup avec des impacts de pollution vis à vis des habitants et un impact sur le réchauffement climatique. Nous proposons dans notre programme une passerelle en lieu et place du Pont d'Achères. Nous sommes d'une manière générale opposés à tous travaux allant dans le sens d'aménagements de nouvelles voiries routières, voire même favorables à leur réduction /transformation. Ce qui signifie l'arrêt total de constructions de voiries.

Il ne peut non plus être question de renvoyer les trafics toxiques vers les communes voisines. Nous nous insurgeons devant la position de certains maires soutenant ce projet dans le seul but de transférer une partie de trafic routier de leur commune vers d'autres communes.

Nous demanderons au département d'annuler ce projet et d'affecter les sommes correspondantes à la réduction du trafic routier sur notre territoire, à la réalisation d'une passerelle en lieu et place du Pont d'Achères et à l'aménagement des voies existantes.

La remise en cause de ces projets va de pair avec l'aménagement de notre territoire : avec les projets d'aménagement de la plaine d'Achères et de Conflans (Port Seine Métropole) et les risques qui pèsent sur les aménagements de la Boucle de Chanteloup notre territoire est en péril.

Avec les habitants et les associations et avec les élus des autres communes, il nous définir un autre plan d'aménagement de notre territoire préservant la biodiversité et réparant les coupures qui fragilisent la faune et la flore dans l'ensemble des territoires